



Education : l'OCDE distribue bons et mauvais points



Au fil des ans, l'OCDE a réussi à s'imposer comme un incontournable dans l'évaluation des politiques scolaires avec sa fameuse enquête Pisa, publiée tous les trois ans et toujours très commentée et utilisée par les politiques.

Dans l'intervalle, l'OCDE fait différentes publications, notamment son rapport annuel «Regards sur l'éducation» : un pavé de chiffres et de graphiques visant à comparer les systèmes éducatifs des 36 pays membres, mais aussi de l'Afrique du Sud, de l'Arabie Saoudite, de l'Argentine, du Brésil, de la Chine, de la Colombie, du Costa Rica, de la Russie, de l'Inde et de l'Indonésie. L'OCDE – et peut-être plus qu'avant – ne se borne pas à donner des éléments factuels de comparaison, l'organisation sème au fil des pages des commentaires sur les choix politiques du moment. Comme on distribue des bons (ou des mauvais) points.

La transition entre le lycée et l'enseignement supérieur

Bon point selon l'OCDE, qui a donc décidé de mettre cet indicateur en avant, alors que la double réforme de Parcoursup et du lycée chamboule en profondeur les règles du jeu de l'entrée dans le supérieur... «La transition entre le diplôme de l'enseignement secondaire [le bac, ndlr] et l'accès aux études supérieures se fait rapidement en France. 51 % de la tranche des 19-20 ans étaient inscrits dans un cursus du supérieur en 2017, soit 14 points de plus que la moyenne des pays de l'OCDE...»

A lire aussi «Les profs inventent, s'adaptent, la réforme doit venir d'eux...»

Autre élément positif, selon eux : le taux de réussite. «Une fois dans les études supérieures, le taux de réussite dans les délais impartis (c'est-à-dire la durée théorique des programmes) est de 61 % pour les étudiants en cycle court (DUT, BTS), soit 16 points de plus que la moyenne de l'OCDE.» Pour la licence, en revanche, c'est moins bien, même si les Français réussissent toujours mieux qu'ailleurs : selon l'OCDE, 41 % des étudiants ont leur licence en trois ans, soit 5 points de plus que la moyenne de l'OCDE.

Les taux de réussite et les écarts de salaire, selon les diplômes

Là encore, l'OCDE vient alimenter les débats de politique interne. «L'édition 2019 étudie pour la première fois le taux de réussite dans les filières de l'enseignement supérieur en fonction des filières suivies au lycée.» Résultat, qu'on savait déjà : les élèves de bac général (anciennement S,

ES et L) réussissent plus leur BTS ou DUT (66 %) que les élèves de bac professionnel (40 %).

A lire aussi Nouveau bac : ce qui va changer cette année

Autre donnée, qui montre une fois de plus le poids des études en France : l'écart de salaire selon le diplôme obtenu. Les titulaires d'un master gagnent 110 % de plus que les personnes diplômées du bac (ou autre diplôme inférieur). L'écart est de 90 % en moyenne dans l'OCDE.

L'école maternelle

L'OCDE distribue des bons points, toujours avec des sous-entendus. Première phrase : «En France, la quasi-totalité des enfants de 3 ans étaient inscrits en 2017 à la maternelle, contre 77 % en moyenne dans l'OCDE.» Cela fait écho à la mesure phare de la loi sur l'école de la confiance, promulguée cet été : depuis cette rentrée, l'instruction est obligatoire dès l'âge de 3 ans. Une mesure surtout symbolique puisque les taux de scolarisation sont très élevés. Phrase suivante : «87 % des enfants sont scolarisés en France dans des établissements publics contre 66 % ailleurs dans l'OCDE.» De fait, l'organisation répond aux critiques, vives lors des débats parlementaires au printemps, contre la scolarisation obligatoire dès 3 ans. Les détracteurs y voyaient là un cadeau fait aux écoles privées, puisque les communes sont désormais dans l'obligation de participer à leur financement... Pour l'OCDE, donc, à mots couverts, il n'y a pas de sujet.

A lire aussi Education : les cinq chantiers à risques de l'année

Autre remarque sur l'école maternelle qui interroge : «Avec un master, le niveau de qualification requis pour enseigner en maternelle, la France se situe parmi les pays qui requièrent un niveau de qualification particulièrement élevé (pour la plupart des autres pays, seul le niveau licence est requis pour enseigner à ce niveau).» Est-ce là une perche pour légitimer une réforme abaissant le niveau requis des profs de maternelle ?

Les salaires des profs, nouvelle version

«Excepté au niveau élémentaire, les salaires effectifs des enseignants sont plus élevés que la moyenne de l'OCDE.» Tiens, la phrase a changé de tournure. Les précédents rapports mettaient toujours en avant le salaire des profs, bien inférieur à celui des camarades de l'OCDE. La façon de présenter les choses n'est plus la même. «Le salaire effectif est légèrement supérieur en 2017 à la moyenne de l'OCDE, sauf dans l'enseignement élémentaire. L'avantage salarial de la France est surtout notable au lycée où enseignent des professeurs agrégés.» Alors que le ministre a promis des rounds de négociations au fil des mois sur les retraites et les salaires, l'OCDE apporte son grain de sel : «Entre 2015 et 2018, le salaire des enseignants du primaire (primes et paiement d'heures sup non inclus) a augmenté de 3 %. Il reste 7 % inférieur à la moyenne de l'OCDE en début de carrière, l'écart grimpe à 22 % en milieu de carrière et tombe à 2 % à la fin.»

Marie Piquemal